

## REPUBLIQUE FRANCAISE

Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	<b>BUXIERES-LES-MINES</b>

Procès-verbal du conseil municipal  
séance du 2 avril 2026 à 20 H 00  
salle du conseil municipal mairie de Buxières-les-Mines

Date de convocation : 24 mars 2026

- Elections des délégués dans les organismes extérieurs (syndicats, ...),
    - Commission d'appel d'offres et autres,
    - Indemnités de fonction du maire et des adjoints,
      - Délégations du conseil au maire,
  - Comptes financiers uniques (commune, station-service),
    - Affectations des résultats,
  - Bilan 2025 des acquisitions et cessions immobilières,
    - Décision modificative,
    - Questions et informations diverses.
- 

Nombre de conseillers				
En exercice	Quorum	Présents	Pouvoir	Votants
15	8	12	1	13
		13 (à partir de la délibération 15)	2	15

**Présents** : Mme OLIVIER Brigitte, maire, M. AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M. LAFAYE Guy, Mme GRAIN Carine, à partir de 20 H 20, adjoints, M. DUPIN Jean-Luc, Mme RATAJCZYK Claire, MM. STAMM Philippe, BOROWIAK Rémi, Mmes JOMIER Emeline, CHARBY Loïcia, M. DENIS Gilles et Mme FARAMA Edwige, conseillers municipaux.

**Excusés** : M. DUFAY Xavier qui a donné pouvoir à Mme GRAIN Carine à partir de 20 H 20 et Mme BOUNAB Agnès à M. DENIS Gilles.

**Secrétaire de séance** : CHARBY Loïcia.

Bienvenue à Mme Edwige FARAMA qui a remplacé M Patrik GONCALVES.

-----

Le procès-verbal de la séance du 10 mars 2026 est arrêté et signé par le maire et le secrétaire, puis le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

-----

Elections des délégués dans les organismes extérieurs (syndicat, ...)

Délibérations 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14 : Votants : 13 – Pour : 13  
 Délibérations 15, 16, 17 : Votants : 15 – Pour : 15

Tableau ci-dessous.-

SYNDICATS OU AUTRES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>SDE (dél 7)</b> Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier	Philippe STAMM	Rémi BOROWIAK
<b>SIEST (dél 8)</b> Syndicat Intercommunal d'Equipements sportifs et de Transports Scolaires de Cosne d'Allier	Carine GRAIN Brigitte OLIVIER	Edwige FARAMA Aurélie GUILLAUMIN
<b>SI des Chemins d'Ygrande (dél 9)</b> Syndicat mixte de création et d'entretien des chemins des communes de la région de Bourbon l'Archambault	Guy LAFAYE Jean Luc DUPIN	Didier AUCLAIR Agnes BOUNAB
<b>SIVOM Saint-Menoux (dél 10)</b> Syndicat Intercommunal à vocation Multiple Eau - Assainissement de Nord-Allier	Didier AUCLAIR Rémi BOROWIAK	Philippe STAMM Guy LAFAYE
<b>SICTOM Cérilly (compétence COM/COM BB)</b> Syndicat Intercommunal de Collecte et de traitement des Ordures Ménagères du secteur de Cérilly pour Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais	Xavier DUFAY Claire RATAJCZYK	Jean Luc DUPIN Guy LAFAYE
<b>CNAS Gannat (dél 11)</b> Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales	Brigitte OLIVIER	Aurélie GUILLAUMIN
<b>Correspondant défense (dél 13)</b>	Brigitte OLIVIER	
<b>Représentant ABT (dél 14)</b> Allier Bourbonnais Territoires	Brigitte OLIVIER	
<b>Représentant CLECT (dél 15)</b> (Commission locale d'évaluation des charges transférées)	Aurélie GUILLAUMIN	
<b>Délégué accessibilité COM-COM</b>	Guy LAFAYE Jean Luc DUPIN	
<b>Correspondant sécurité routière (dél 16)</b>	Jean Luc DUPIN	
<b>COMMUNES FORESTIERES (dél 17)</b>	Didier AUCLAIR	Jean Luc DUPIN
<b>Interlocuteurs UDAAR 03 (cinéma)</b> (Union départementale des associations d'animation du milieu rural de l'Allier)	Claire RATAJCZYK	Philippe STAMM
<b>Interlocuteurs bibliothèque</b> en lien avec la médiathèque de Coulandon	Loïcia CHARBY	Claire RATAJCZYK

Del 12/2026 Objet : commission d'appel d'offres (CAO).

La composition est régie par les articles L 1414-2 et L 1411-5 du CGCT à savoir : le maire, président plus trois membres et des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a eu lieu sur la même liste :

Sont candidats au poste de titulaire :

M. Didier AUCLAIR  
M. Guy LAFAYE  
Mme Edwige FARAMA

Sont candidats au poste de suppléant :

Mme Aurélie GUILLAUMIN  
M. Philippe STAMM  
M. Gilles DENIS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné :

Titulaires :

- M. Didier AUCLAIR  
- M. Guy LAFAYE  
- Mme Edwige FARAMA  
qui ont obtenu 13 voix.

Suppléants :

- Mme Aurélie GUILLAUMIN  
- M. Philippe STAMM  
- M. Gilles DENIS

DEL18/2026 : Objet : indemnités de fonctions au maire et aux adjoints  
 Votants : 15 – Pour : 15

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2123-20 à L 2123-24-2,  
**Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au maire et au maire pour une indemnité inférieure au barème,

**Considérant** la délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2026 fixant à quatre le nombre d'adjoints,

**Considérant** les arrêtés en date du 27 mars 2026 portant délégation de fonctions à :

- M. AUCLAIR Didier, 1<sup>er</sup> adjoint,
- Mme GUILLAUMIN Aurélie, 2<sup>ème</sup> adjointe,
- M. LAFAYE Guy, 3<sup>ème</sup> adjoint,
- Mme GRAIN Carine, 4<sup>ème</sup> adjointe,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les montants des indemnités comme suit :

- Indemnité du maire : 35 % de l'indice brut 1027
- Indemnité des adjoints : 11,77 % de l'indice brut 1027.

Les crédits nécessaires seront inscrits chaque année au budget communal.

Cette décision est applicable à la date d'installation du conseil municipal renouvelé le 21 mars 2026.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES (annexé à la délibération)**

**POPULATION totale au dernier recensement : 994 habitants**

**INDEMNITES ALLOUEES**

Indemnités maire et adjoints	Valeur mensuelle indice brut 1027 au 1 <sup>er</sup> juillet 2020 (de 1 000 à 3 499 habitants)	Taux votés en %	Indemnité brute mensuelle
Maire	4 110,52	35 %	1 438,68 €
1 <sup>er</sup> adjoint	4 110,52	11,77 %	483,81 €
2 <sup>ème</sup> adjointe	4 110,52	11,77 %	483,81 €
3 <sup>ème</sup> adjoint	4 110,52	11,77 %	483,81 €
4 <sup>ème</sup> adjointe	4 110,52	11,77 %	483,81 €

Indemnité brute annuelle maire : 17 264 €.

Indemnités brutes annuelles des quatre adjoints : 5 806 €.

-----

DEL19/2026 : délégations consenties au maire par le conseil municipal  
 Votants : 15 – Pour : 15

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L. 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

- 6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 7° Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9° Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- 11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

DEL20/2026 Objet : Vote du compte financier unique 2025 - COMMUNE  
 Votants : 14 – Pour 14 (le maire ne prend pas part au vote)

Délibération jointe **annexe 1**

-----

DEL21/2026 Objet : Affectation des résultats 2025 – COMMUNE  
 Votants : 15 – Pour 15

Délibération jointe **annexe 2**

-----

DEL22/2026 Objet : Vote du compte financier unique 2025 – STATION-SERVICE  
 Votants : 14 – Pour 14 (le maire ne prend pas part au vote)

Délibération jointe **annexe 3**

-----

DEL23/2026 Objet : Affectation des résultats 2025 - STATION-SERVICE  
 Votants : 15 – Pour 15

Délibération jointe **annexe 4**

-----

DEL24/2026 Objet : bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières.  
 Votants : 15 – Pour 15

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales, notre assemblée est appelée à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune, sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2025 retracé par le compte financier unique auquel ce bilan sera annexé.

Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2025 sont les suivantes :

Acquisitions foncières :

Néant.

Cessions foncières :

Vente parcelle E 2197 « Square Roger Berthon » contenance 173m<sup>2</sup> - montant : 2000 €

-----

Questions et informations diverses.

### 1- COMMISSIONS MUNICIPALES

Mme le maire propose aux conseillères et conseillers de se positionner au sein des commissions proposées ci-dessous :

- commissions des finances,
- vie locale – service à la population,
- travaux – aménagement – économie,
- développement durable – environnement,
- culture – patrimoine – tourisme
- commission des œuvres sociales.

**CARTE SCOLAIRE 2026 – 2027** : projet de fermeture d'une classe à Ygrande avec moyen provisoire à la rentrée 2026

Suite au courrier conjoint des maires d'Ygrande et de Buxières-les-Mines, la directrice académique des services de l'Education Nationale (DASEN) a reçu les deux maires et 1ers adjoints le 1<sup>er</sup> avril dernier.

L'occasion pour les élus de demander la prise en compte des effectifs annoncés à la rentrée 2026 (94 au lieu de 82) et rappeler l'évolution positive des effectifs pour 2027 et 2028 avec des prévisions autour de 100, ce qui porterait la moyenne par classe à 25.

Malgré ces arguments, l'éducation nationale soutient l'objectif de retirer un poste à Ygrande avec moyen provisoire, c'est-à-dire une remplaçante à l'année et l'année suivante « ramener » la dernière classe d'Ygrande à Buxières-les-Mines. L'EN ne veut plus de RPI déconcentrés (c'est-à-dire sur plusieurs communes) mais veut créer des « pôles éducatifs » de quatre classes minimum.

Les élus des deux communes sont, bien sûr, opposés à un tel projet.

-----

**2- TRAVAUX VOIRIE**

Mme le maire rappelle que la voirie communale est de la compétence du SI de Voirie Ygrande (travaux et dossier de demande de subventions auprès du Département).

Le programme voirie 2026 – 2027 retenu est le suivant :

- Ditière, Rue Noire, Route de Vieure-Barachy, chemin des Gardes, Papilotière, Renière (partie 2), La Tuilerie, Plan d'eau, La Courolle, Le Taix, Les Gouttes Noires, Augère (Route du Cendré), La Borde, La Grange, Bonnefond, Vallière, Saudais pour un montant total de 194 530,50 €

Le conseil départemental de l'Allier a annoncé une année blanche en ce qui concerne les attributions de subventions.

Le conseil municipal décidera la réalisation de travaux en 2026 en fonction d'un ordre de priorité.

-----

**3- TRAVAUX EN COURS dans le cadre du RCVCB**

- acquisitions et aliénations de biens,
  - préparation du dossier de consultation des entreprises pour les travaux de la friche.
- 

Plus aucun membre ne demandant la parole, la séance est levée à 23 H 05.

-----

Procès-verbal arrêté et signé en séance du 22 AVRIL 2026

Mis en ligne le : 23 avril 2026

CHARBY Loïcia,  
Secrétaire de séance,




OLIVIER Brigitte,  
Maire,



DEL 10/2026

L'an 2026 et le 2 avril, à 20 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M DENIS Gilles.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

**Étaient présents :**

OLIVIER Brigitte, AUCLAIR Didier, GUILLAUMIN Aurélie, LAFAYE Guy, GRAIN Carine, DUPIN Jean-Luc, RATAJCZYK Claire, STAMM Philippe, BOROWIAK Rémi, JOMIER Emeline, CHARBY Loïcia, DENIS Gilles, FARAMA Edwige.

**Procurator(s) :**

Mme BOUNAB Agnès à M DENIS Gilles, M DUFAY Xavier à Mme GRAIN Carine.

**Étai(en)t absent(s) :**

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme BOUNAB Agnès, M DUFAY Xavier

Date de la convocation
24 mars 2026

Date d'affichage
09 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03 avril 2026  
A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Mme CHARBY Loïcia

03 avril 2026
et publication du
02 avril 2026

**VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Le conseil municipal vote le compte financier unique de l'exercice 2025

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	1 105 852,00
	Réalisé :	182 722,96
	Reste à réaliser :	136 799,00
Recettes	Prévu :	1 105 852,00
	Réalisé :	484 929,26
	Reste à réaliser :	2 723,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	2 486 916,77
	Réalisé :	971 441,24
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 486 916,77
	Réalisé :	2 613 124,54
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	302 206,30
Fonctionnement :	1 641 683,30
Résultat global :	1 943 889,60

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé DENIS Gilles et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à BUXIERES-LES-MINES

DENIS Gilles Président

le(s) secrétaire(s) de séance






# Buxières-les-Mines

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

VU les délibérations des 10 juillet 2020, 20 octobre 2021 et 20 décembre 2021 relatives aux délégations consenties au maire par le conseil municipal,

Mme le maire présente les décisions prises en 2025 en vertu de cette délégation :

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;  
 - SMACL Assurances : prestations indemnités journalières : 1 934,80 €  
 - SMACL Assurances : règlement de 65 617 € correspondant au découvert de garantie (hors protocole transactionnel) suite à l'obtention du recours auprès de la partie adverse (dossier sinistre bâtiment communal « Rue Bonneau » du 20/03/2023 : clôturé).

7° Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;  
 - NEANT.

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;  
 - 1 concession trentenaire à 112 €  
 - 1 concession cinquantenaire à 178,50 €  
 - 1 renouvellement concession trentenaire à 112 €  
 - 1 concession double cinquantenaire à 306 €  
 - 1 concession 15 ans (renouvellement) case columbarium à 150 €  
 - 1 concession trentenaire case columbarium à 305 €  
 - 3 ouvertures de case columbarium à 23 € : 69 €  
 TOTAL : 1232,50 €.

9° Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges  
 - NEANT.

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;  
 - M TELLIER Michel, commissaire enquêteur titulaire, désigné par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, pour procéder à l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (du 09/07/2025 au 08/08/2025) : 1 442 €.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

Suivent les signatures. -

Les conseillers municipaux,

OLIVIER Brigitte,  
Maire.



Handwritten signatures of the municipal council members, including names like RATAJCZYK, JONIER, and others, along with the signature of the Mayor, Brigitte Olivier.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUXIERES LES MINES**

L'an deux mil vingt six, le sept mars à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme GRAIN Carine, adjoints, M DUPIN Jean-Luc, Mme RATAJCZYK Claire, MM STAMM Philippe, M BOROWIAK Rémi, Mmes JOMIER Emeline, CHARBY Loïcia, M DENIS Gilles et Mme FARAMA Edwige, conseillers municipaux.

**Procurator(s) :**

Mme BOUNAB Agnès à M DENIS Gilles, M DUFAY Xavier à Mme GRAIN Carine

**Étai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
24 mars 2026

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme BOUNAB Agnès et M DUFAY Xavier

Date d'affichage
09 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
 Mme CHARBY Loïcia.

03 avril 2026
et publication du
02 avril 2026

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte, après avoir approuvé le compte financier unique,

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	312 351,53
- un excédent reporté de :	1 329 331,77
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 641 683,30
- un excédent d'investissement de :	302 206,30
- un déficit des restes à réaliser de :	134 076,00
Soit un excédent de financement de :	168 130,30

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	1 641 683,30
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 641 683,30
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	302 206,30

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le maire et le(s) secrétaire(s) de séance.  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à BUXIERES-LES-MINES

Le maire OLIVIER Brigitte

le(s) secrétaire(s) de séance



L'an 2026 et le 2 avril, à 20 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M DENIS Gilles.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme OLIVIER Brigitte, M. AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M. LAFAYE Guy, Mme GRAIN Carine, M. DUPIN Jean-Luc, Mme RATAJCZYK Claire, M. STAMM Philippe, M. BOROWIAK Rémi, Mme JOMIER Emeline, Mme CHARBY Loïcia, M. DENIS Gilles et Mme FARAMA Edwige

**Procurat ion(s) :**

Mme BOUNAB Agnès à M DENIS Gilles, M DUFAY Xavier à Mme GRAIN Carine

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
24 mars 2026

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme BOUNAB Agnès et M DUFAY Xavier

Date d'affichage
09 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03 avril 2026  
 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
 Mme CHARBY Loïcia

03 avril 2026
et publication du
02 avril 2026

**VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Le conseil municipal vote le compte financier unique de la STATION-SERVICE AUTOMATISEE de l'exercice 2025

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	30 458,22
	Réalisé :	13 557,09
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	30 458,22
	Réalisé :	30 217,53
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 289 250,04
	Réalisé :	1 015 981,51
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 289 250,04
	Réalisé :	1 122 907,77
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

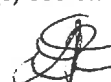
Investissement :	16 660,44
Fonctionnement :	106 926,26
Résultat global :	123 586,70

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président de séance et le(s) secrétaire(s) de séance  
 Fait à BUXIERES-LES-MINES

Le Président de séance DENIS Gilles

le(s) secrétaire(s) de séance

L'an deux mil vingt six, le deux avril à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme OLIVIER Brigitte, M. AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M. LAFAYE Guy, Mme GRAIN Carine, M. DUPIN Jean-Luc, Mme RATAJCZYK Claire, M. STAMM Philippe, M. BOROWIAK Rémi, Mme JOMIER Emeline, Mme CHARBY Loïcia, M. DENIS Gilles, Mme FARAMA Edwige

**Procuration(s) :**

Mme BOUNAB Agnès à M DENIS Gilles, M DUFAY Xavier à Mme GRAIN Carine

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
24 mars 2026

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme BOUNAB Agnès, M DUFAY Xavier

Date d'affichage
09 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03 avril 2026 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** : Mme CHARBY Loïcia

03 avril 2026
et publication du
02 avril 2026

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025**

**STATION-SERVICE AUTOMATISEE**  
 Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte, après avoir approuvé le compte financier unique,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	25 615,22
- un excédent reporté de :	81 311,04
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	106 926,26
- un excédent d'investissement de :	16 660,44
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	16 660,44

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	106 926,26
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	106 926,26
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	16 660,44

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à BUXIERES-LES-MINES  
 le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire, OLIVIER Brigitte,